

Réf: Dossier N° 019231

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEDOUCHA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7è TRANCHE OSCAR, LOT 3564, ILOT 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEDOUCHA »

Objet : • Conseils, formation en vente• Distribution,• Déploiement de réseau. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7è TRANCHE OSCAR, LOT 3564, ILOT 290

Dirigeant(s) : Mme PEREIRA AKOUA DIANE EDNA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03125 du 21/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18182/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

